

ANNEXE A ÉCHELLE DE TRAITEMENT ET NOMENCLATURE DES EMPLOIS PROFESSIONNELS NON SYNDIQUÉS

TAUX DE SALAIRE AU 1^{ER} JANVIER 2023		
Titre d'emploi	Taux minimum	Taux maximum
Responsable de la sécurité de l'information numérique Responsable de l'architecture d'entreprise	106 631 \$	130 091 \$
Conseiller en ressources humaines Conseiller en vérification et optimisation des ressources Conseiller en pratiques de gestion et au budget Conseiller soutien à la Direction générale Responsable de l'assurance qualité Aumônier Actuaire	65 638 \$	113 593 \$
Conseiller en gestion de la présence au travail	61 334 \$	106 141 \$